

C'est oui au puits profond des Sauges

Le Conseil de ville imérien a fait progresser de manière déterminante le projet de puits profond des Sauges, hier soir, en acceptant de libérer un crédit d'engagement de 4,65 mios de fr., afin de financer la part de Saint-Imier à ce gros projet, qui engage aussi les communes de Renan et Sonvilier, ainsi que le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes. Ce faisant, il a accepté également la construction d'un nouveau réservoir au nord de l'hôpital, la réfection des deux réservoirs existants et de nombreux aménagements du réseau.

Le Conseil de ville s'est prononcé du même coup en faveur de la création de la société EAU-Vallon SA dotée d'un capital-actions de 100 000 fr. et de l'augmentation du prix de l'eau d'au maximum 92 centimes par mètre cube. Au vote, le projet a été accepté à l'unanimité, moins l'abstention de Francis Daetwyler, qui se dit acquis au projet, mais regrette que Saint-Imier n'ait pas la majorité dans la future société EAU-Vallon mais ne dispose que de 50% des parts. C'est néanmoins le peuple qui aura le dernier mot lors d'une votation attendue vrai-



La problématique de l'eau a occupé le Conseil de ville. LDD

semblablement en septembre.

Précédemment, les conseillers de ville avaient adopté le rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'Administration municipale durant l'exercice 2013. Les comptes 2013 ont été bouclés avec un excédent de revenu de 170 520 fr. sur un total de 46,565 mios de fr. Ils ont été acceptés d'autant plus volontiers et à l'unanimité que le budget prévoyait au contraire un excédent de pertes de 925 530 fr. Le Conseil de ville a aussi dit oui à une attribution complémentaire de 100 000 fr. au fonds d'en-

tretien des immeubles du patrimoine administratif et une autre attribution complémentaire de 100 000 fr. également au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales.

Comme c'est devenu la règle ces dernières années, la commune établit un budget déficitaire qui, finalement, s'avère bénéficiaire, toutes les fractions l'ont relevé, mais les radicaux en particulier ont fait part de craintes vives quant à l'avenir, puisque la Confédération pourrait modifier substantiellement le fonctionnement de l'impôt sur les

personnes morales. Ces dispositions, qui pourraient entrer en vigueur dès 2018, menacent de faire perdre aux communes de 30 à 50% de leurs rentrées fiscales des personnes morales. Quant à Thierry Egli, représentant d'AJU, il tire à boulets rouges sur le canton qui affame les communes avant que Francis Daetwyler tempère le propos en faisant remarquer que les communes jurassiennes ne sont pas mieux loties. Un vrai rituel.

Le cautionnement de 1 million de fr. au maximum des prêts bancaires du canton et de la Confédération en faveur de Crescentia SA en vue de la réalisation du PTSI III a été accepté par 21 oui contre 7 non au bulletin secret. C'est le radical John Buchs qui a demandé le vote secret après avoir déclaré refuser que la commune s'engage financièrement dans le soutien aux entreprises privées. Enfin, le projet de créer un poste d'infirmière scolaire à 50%, cheval de bataille de la commission de la santé, a été accepté unanimement à la grande satisfaction d'un Michel Ruchonnet. **BLAISE DROZ**